

Haiti



L'échec humanitaire: le cas haïtien



ENTRAIDE &
FRATERNITE

Pour que la Terre tourne plus **JUSTE** !

Frédéric Thomas

Avec le soutien de
LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT **.be**





C'était il y a 5 ans, le 12 janvier 2010, et les jours suivants. Un tremblement de terre de magnitude 7 frappait Haïti et ravageait le pays. Le séisme s'est retrouvé au cœur de l'actualité. Avec ce flot continu d'images, de photos, d'émotions, ainsi que le choc qu'elles suscitaient et répercutaient aux quatre coins du monde. Qu'en est-il aujourd'hui de cette catastrophe, de ce pays et de l'aide massive qu'elle a suscitée ?



L'aide internationale d'urgence a été nécessaire et a sauvé des vies. Elle fut indispensable et précieuse. Mais dire cela ne revient pas à abandonner tout esprit critique ni à lui accorder carte blanche pour faire n'importe quoi n'importe comment.

Quelle est exactement la « nature » de cette catastrophe, de cette urgence et de l'aide ? Où en est-on exactement après le tremblement de terre, par rapport à l'objectif de « reconstruire en mieux » ? Et quelles sont les responsabilités de chacun – État haïtien, communauté internationale, ONG... — dans le bilan de cette reconstruction ?

« Haïti, année zéro » ?

« Haïti, année zéro », titrait le journal *Le Monde* quelques jours après le séisme. Cette expression appelait à remettre les compteurs à zéro pour prendre un nouveau départ. Il y a une marque de volontarisme, un levier d'action, sous cette expression. Le terrain vierge, idéal et idéalisé, pour l'intervention de l'aide internationale. Mais il s'y révèle aussi un mépris du peuple haïtien.

Très vite, le lendemain du déluge, l'armée américaine et l'intervention humanitaire allaient se mettre en place. Evidemment il y eut quelques chamailleries dans la gestion de l'aide les premiers jours. Par exemple, les États-Unis, qui avaient pris en mains l'aéroport de Port-au-Prince, alors que 800 avions attendaient chaque jour leur tour pour atterrir, donnèrent par deux fois la priorité au jet privé de John Travolta – avec dans ses bagages des médicaments et les « ministres volontaires » de la scientologie -, plutôt qu'aux avions médicaux ou à l'aide cubaine ou vénézuélienne.

Réduire ce temps à « zéro », c'était méconnaître et effacer les combats, succès et échecs du peuple haïtien depuis 200 ans. Pour comprendre le 12 janvier, il faut le replacer dans son histoire et dans sa situation.

Il n'y a pas de catastrophe naturelle

Cette affirmation ne sous-estime pas le caractère naturel de la catastrophe ni sa violence, mais insiste

sur les causes sociales, les raisons historiques et les choix politiques qui y sont étroitement liés. **Un séisme de même ampleur n'a pas le même impact à Dubaï, Bruxelles ou Port-au-Prince.**

Le 12 mai 2008, un séisme de magnitude 7,9 frappe la Chine. Le 6 avril 2009, c'est l'Italie qui est touchée. Et quelques semaines après le 12 janvier, un tremblement de terre de magnitude 8,8 frappe le Chili. Or les effets sont très contrastés : plus de 87 000 morts en Chine, 295 en Italie et 507 au Chili. En Haïti, plus de 250 000 morts, 300 000 blessés, 1,3 millions de sans-abri dans les camps d'urgence. Comment expliquer une telle différence ?

Cinq variables ont été dégagées pour déterminer « ce qui fait catastrophe » : la démographie, la pauvreté, l'environnement, les mécanismes de prévention et de gestion des risques, le niveau des infrastructures et des organisations sur place.

La « nature » de la catastrophe est donc chaque fois différente et se mesure d'après ces différents éléments, en plus de la magnitude du séisme. Or, le drame d'Haïti fut que ces cinq variables étaient toutes négatives et ont provoqué un effet démultiplicateur. Les trois quarts de la population vivent avec un revenu inférieur à deux dollars par jour, plus d'un quart est frappé par l'insécurité alimentaire et la moitié de la population n'a pas accès à l'eau. Et, comme si cela ne suffisait pas, l'épicentre du séisme se situait à quelques kilomètres de Port-au-Prince, passée sans aucune planification urbanistique de 144 000 habitants en 1950 à plus de 2 millions en 2010¹. Près des deux tiers de ces citadins vivent dans les bidonvilles, ne bénéficient pas ou de peu d'infrastructures sanitaires, d'accès aux services sociaux et de mécanismes de secours.

1. « A la veille du séisme, la surface habitable dans les logements de Port-au-Prince était de 1,98 m² par personne » ; Ernst Mathurin, « La vulnérabilité sociale à la veille du séisme », dans Jean-Daniel Rainhorn, Haïti, réinventer l'avenir, 2012, Paris, Maison des sciences de l'homme, page 46.

Haïti : histoire de séismes

Pour faire simple, disons que **le tremblement de terre a été précédé par deux séismes historiques** contradictoires, qui ont préparé et conditionné la catastrophe du 12 janvier et qui expliquent en retour son ampleur mais aussi l'orientation des regards.

Le **premier séisme** fut celui de la **révolution haïtienne en 1804**. Le formidable soulèvement d'esclaves noirs exigeait et affirmait la liberté et l'égalité. Cependant, l'indépendance allait dès l'origine être minée par des contradictions qui n'ont pu être résolues. La révolution haïtienne fut simultanément et contradictoirement guerre de libération et guerre d'indépendance.

En 1804, la guerre d'indépendance menée par les anciens esclaves se mue, sous la pression de la majorité, en une guerre de libération, qui entend arracher les racines de l'esclavage, se défaire une fois pour toutes de l'horreur du colonialisme.

De 1804 naissent deux nations, avec chacune un rapport très particulier à l'État. Le peuple, composé d'anciens esclaves noirs, veut vivre libre, sur de petits lopins de terre qu'il cultive. De l'autre côté émerge une nouvelle classe de privilégiés, urbaine, commerçante ou militaire. Cela, bien que la France, toujours menaçante, n'accepte pas « l'absurdité » d'une nation libre gouvernée par d'anciens esclaves.

Se met en place un pouvoir autoritaire, militaire et centralisateur — de 1804 à 1915, à deux exceptions près, tous les présidents sont des militaires -, et le modèle économique colonial, basé sur les grandes plantations de monocultures, exploitées par une main-d'œuvre abondante, bon marché et peu qualifiée. Cette stratégie, (à la fois) choix nécessaire, est une source constante de tensions et de conflits avec le peuple. L'État reprend alors l'appareil colonial classique, avec toutes ses caractéristiques.

Le contexte international joue un rôle de catalyseur dans les choix opérés par le nouvel État haïtien et dans les tensions qu'il provoque.

Le 17 avril 1825 s'opère un retournement de situation : ce n'est plus le peuple haïtien qui a conquis sa liberté et son indépendance, c'est la France de Charles X qui reconnaît l'indépendance sous conditions ! Au nom de l'intérêt du commerce français et de l'état précaire des habitants, le gouvernement français impose à Haïti une indemnisation d'un montant de 150 millions de francs – rabaisée en 1838 à 90 millions. Sous la menace d'une nouvelle guerre, le gouvernement haïtien accepte ces conditions. Il payera ces indemnités jusqu'en 1883, et les divers emprunts et intérêts de ceux-ci jusqu'en 1952. Cette « dette de l'indépendance » est double puisque pour la payer, Haïti devra emprunter à des taux d'intérêts importants dans les banques françaises.

En 1868, le président états-unien Johnson évoque l'idée d'une annexion de toute l'île, pour assurer une présence dans les Caraïbes.

En 1915, dans le contexte de la première guerre mondiale, les États-Unis envahissent et occupent le pays pendant 19 ans.

De 1957 à 1986, François Duvalier, puis son fils Jean-Claude Duvalier, exercent un pouvoir dictatorial.

En 1991, un coup d'État oblige le président élu Aristide à l'exil. Il reviendra en 1994 puis sera expulsé dix ans plus tard, sous la double action franco-américaine – et le passage de relais aux troupes de l'ONU : la MINUSTAH, qui est toujours présente aujourd'hui à Haïti.

Encore s'agit-il ici des interventions les plus visibles. Mais aussi importantes sont les ingérences économiques. Si le premier séisme politique fut celui de la révolution de 1804 et ses suites, le **second** fut celui d'un **ensemble de politiques de libéralisation et d'ouverture du marché local**. Proche voisin du plus grand producteur agricole mondial – les États-Unis –, Haïti s'est vu imposer une division internationale et « rationnelle » du travail via des programmes d'ajustement structurel du Fonds monétaire international (FMI). Il n'y avait pas d'avenir dans l'agriculture, il convenait dès lors de se tourner vers l'implantation

de zones franches, d'usines d'assemblage, nécessitant une main-d'œuvre abondante, peu qualifiée et bon marché, afin de produire pour l'exportation (principalement vers les États-Unis).

Ce qu'il restait de productions agricoles est délibérément cassé. Les chômeurs des villes et les paysans des campagnes ne trouvent pas d'emplois, et leur alimentation est compromise. Ainsi, l'ouverture du marché provoquera une arrivée massive de produits alimentaires importés. **Alors que jusque dans les années 1980, le pays est autosuffisant en nourriture, en 2005, selon les chiffres officiels, plus de la moitié des produits alimentaires consommés sur l'île sont importés !**

Bien que Bill Clinton, le président des États-Unis ait reconnu en 2010 que cette politique a été une erreur, ce sont toujours la même politique agricole et les mêmes priorités qui sont mises en avant comme solution pour sortir de la pauvreté. L'exemple le plus évident est la tentative, quelques semaines après le 12 janvier, d'un don par Monsanto de 475 tonnes de semences de maïs hybride au gouvernement haïtien.

Au début des années 1980, dans un contexte de grave crise économique, Haïti est obligé de recourir à une aide financière internationale. Elle se tourne alors vers le FMI. Comme partout ailleurs, le FMI allait donc appliquer les mêmes recettes vertueuses à Haïti : réduction du déficit public, ouverture du marché et stabilisation macro-économique. Les vagues restes de politiques publiques en matière d'agriculture, de santé et d'éducation, qui s'étaient tant bien que mal maintenus malgré la dictature, n'ont pas été jugés prioritaires.

En 2004, Aristide est chassé du pouvoir par une intervention franco-américaine, mettant en scène le paradoxe de l'indépendance de ce pays d'anciens esclaves, qui semblait ne s'être libéré avant tout le monde et n'être sorti du colonialisme que pour sombrer dans le néocolonialisme.



Une histoire et un regard

Voilà donc comment on en était arrivé là, début 2010. Trois décennies de néolibéralisme, une élite accapareuse, uniquement préoccupée par ses intérêts, une dépendance organisée et entretenue par la communauté internationale, l'absence de politiques publiques en matière d'éducation, de santé, d'environnement, etc. **Le tremblement de terre du 12 janvier 2010 avait donc été précédé et préparé par ce séisme social**, où les politiques économiques avaient creusé la vulnérabilité de tout un pays. La « fatalité » de la catastrophe n'était donc pas tant à chercher du côté de la nature que du côté de ce qu'on avait fait, défait et laissé faire pendant toutes ces années.

Logiques humaines

L'humanitaire ne se cantonne pas aux ONG et instances diverses réalisant un travail humanitaire, mais s'inscrit aussi dans une logique, une raison ou une dynamique, qui tend à imposer son regard, son

langage et ses pratiques à un ensemble d'acteurs — ONG, gouvernement, médias, etc.

« On ne triche pas dans l'urgence »

Dans l'action, dans l'urgence, il y aurait cette immédiateté, qui invalide les arrière-pensées, les conflits d'intérêts, les représentations... et le temps. « On ne triche pas dans l'urgence ».

En réalité, dans l'aide humanitaire, tout est tricherie. Et l'urgence est la première tricherie. Le problème de l'humanitaire est justement sa volonté de faire le « Bien ».

Au début donc, il y a l'urgence. Il faut faire quelque chose ! Et vite ! D'où le soulagement quand — enfin ! — arrivent les premiers secours. Les photos alors changent de sens. Plus de pillages, mais la sécurité. Plus de femmes abandonnées avec leurs enfants, le désordre et l'impuissance, mais l'ordre. Plus le désarroi, la défaillance, mais l'efficacité, le récit de quelques vies sauvées, qui fait le tour du monde et redonne de l'espoir.



Il y a d'abord une confusion — entretenue par les médias et les humanitaires — entre efficacité et visibilité. En effet, **les premiers secouristes sur place, les plus efficaces de tous, ceux qui ont sauvé le plus de vies, ce sont les Haïtiens eux-mêmes**. Cette aide directe, durant trois jours et trois nuits, s'est mise en action immédiatement, sans aucun soutien de l'État, de la MINUSTHA² ni de « l'international ». Les gens se sont débrouillés, auto-organisés, aidés les uns les autres. Seulement, CNN, Euronews et Paris Match n'étaient pas encore sur place. **Pas d'image, donc pas de réalité**. Au mieux, cette aide aura, de façon anecdotique, droit de cité comme un effort un peu brouillon avant l'intervention, réelle et efficace, des professionnels.

Si les télévisions du monde entier s'étaient intéressées à la débrouillardise, à la dignité et à l'auto-organisation du peuple haïtien dans les premiers jours qui ont suivi le séisme, l'aide d'urgence n'aurait plus pu être regardée comme « seule » ou « première » ; mais il se serait posé la question de sa complémentarité, de sa coordination et de sa collaboration avec les Haïtiens.

Ensuite, en termes de temps, **l'urgence prime. Elle reporte à plus tard toute question gênante**, toute réflexion sur les manières et les formes de l'action, toute analyse du contexte. Et quelques semaines plus tard, les mêmes organisations, qui poussaient à l'urgence, soutiennent que les choses ne sont pas si simples, que l'intervention durera en fait plusieurs années, et que l'urgence elle-même est seulement le premier pas du long chemin du développement et de la reconstruction. Et à l'émotion fait place le désenchantement. On passe d'une surmédiatisation à l'oubli ou presque. Après l'urgence et la mobilisation des premières semaines, viennent rapidement les premières critiques.

2. Mission des Nations-Unies pour la stabilisation en Haïti – les Casques bleus présents sur place depuis 2004.

« Qu'avez-vous fait de notre argent, de notre solidarité ? » La désillusion, l'impression d'un échec, et le refus conséquent de s'y faire prendre la prochaine fois.

Dans un premier temps donc, il n'y a de place que pour l'urgence. Une urgence qui va finalement durer quelques mois, voire quelques années. Elle tend à se prolonger, d'autant plus qu'elle permet de repousser à plus tard les questions épineuses des structures sociales et de la reconstruction. Autant de maisons construites, de rations alimentaires distribuées, de personnes soignées, amputées, guéries, etc. Mais la pauvreté, les inégalités, la production agricole, le système de santé, la couverture sociale... ? Et le fait qu'au prochain séisme ou cyclone, le pays sera toujours aussi dépendant, la population toujours aussi vulnérable ? Ce n'est plus l'affaire des humanitaires, qui, eux, ont fait leur boulot... et sont déjà, de toute façon, repartis vers d'autres exploits, ailleurs. **L'aide humanitaire internationale est toujours et avant tout le résultat de l'échec de politiques publiques de prévention, gestion et réponses aux crises.**

Il n'y aurait plus qu'une seule manière d'agir, un seul type de résultat à atteindre ? Des corps à sauver, des bouches à nourrir, des enfants à adopter, des maisons à construire... ?

L'humanitaire, en décrédibilisant toute action politique, toute réflexion globale, passe à côté de ce qui est le plus urgent et le plus efficace : mettre en œuvre des politiques publiques de prévention et gestion des crises, des politiques sociales de logement, d'éducation, de santé, d'agriculture, etc. **En évacuant la question politique et du changement, l'humanitaire condamne un pays pauvre à la répétition des catastrophes**, à la dépendance, à l'échec... et à la générosité de la communauté internationale. **Pourquoi un même cyclone fait-il des milliers de morts à Haïti et aucun à Cuba, juste à côté ?**

En réalité, l'humanitaire se définit entre autres par sa volonté d'être le premier sur le terrain... médiatique :

« La plupart des groupes de secours arrivent avec leurs attachés de presse. C'est à qui bâtira en premier son centre de soins, son hôpital de campagne afin que très vite des images soient prises et envoyées à tous les médias du monde³ ». Les humanitaires deviennent visibles sous la figure de la victime. Avec l'aide des médias, ils mettent en scène l'impuissance et leur dévouement.

De la dignité

Qu'est-ce qui énerve autant les Haïtiens dans cette médiatisation humanitaire ? Orgueil mal placé, susceptibilité à fleur de peau ? Pas seulement.

Il suffit de comparer le traitement médiatique du tremblement de terre du 12 janvier à celui du 11 septembre 2001. Mais il suffit de taper « victimes 11 septembre » et « victimes séisme Haïti » sur Google images pour mesurer l'écart entre les deux événements. De New York, par pudeur et respect, il y eut autocensure des médias, se refusant à montrer (trop explicitement) les victimes et les morts, insistant plutôt sur le courage et la dignité de tout un peuple. Tel ne fut pas le cas en Haïti.

Quel aurait été l'effet, à New York, de troupes armées étrangères occupant l'aéroport pour plus d'efficacité, ouvrant la voie à une myriade d'ONG ?

Imaginons Bruxelles frappé par un tremblement de terre... Alors que nous sommes encore sous le choc, débarquent plusieurs contingents de Marines, suivis de centaines de journalistes, accompagnant quelques milliers d'ONG, s'installant un peu partout, n'importe comment. A chaque coin de rue, des projets humanitaires. Sans oublier le prix des loyers qui double, les

3. DESMANGLES Philippe, « Un système de santé en crise », dans Jean-Daniel Rainhorn, *Haïti, réinventer l'avenir*, 2012, Paris, Maison des sciences de l'homme, p. 280. Une telle attitude rappelle quelque peu la folle course des explorateurs, partis « seuls » — c'est-à-dire accompagnés de porteurs, guides, cuisinières, etc. locaux et qui donc n'existent pas — pour arriver les « premiers » sur des terres vierges — c'est-à-dire habitées, mais par des autochtones — et dont les récits consacreront la découverte et, par extension, l'existence.





fonctionnaires qui démissionnent pour travailler dans des ONG offrant un salaire bien plus élevé, le gouvernement qui ne gouverne pas et se fait doubler par les agences internationales. Ou encore la corruption, l'incapacité typiquement belge, les réunions d'évaluation des besoins en anglais. Et ces jeunes humanitaires, 20 ans moins âgés que vous, avec 10 ans d'expérience de moins, mais gagnant quatre fois plus, qui vous expliquent ce qu'il convient de faire et comment le faire, vous tapotant cordialement l'épaule, tout en vous montrant la caméra et en vous disant : Smile...

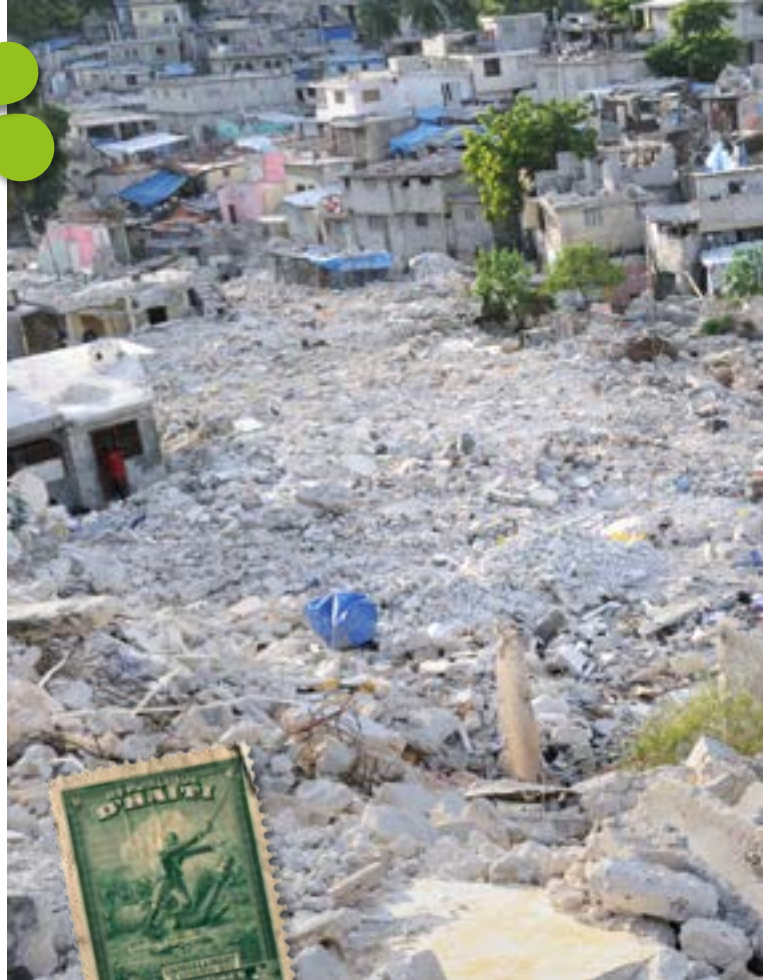
« République des ONG » contre État faible

Jean-Daniel Rainhorn, dans un article du *Monde*, deux ans après le séisme, écrivait : « La question de l'État est devenue centrale. De bas en haut de l'échelle sociale existe une forte demande d'un État capable de répondre aux besoins essentiels de la population⁴ ». Seulement, il n'existe pas d'échelle sociale à Haïti, mais un fossé entre une infime élite et le peuple. La bourgeoisie commerçante haïtienne a besoin d'un minimum d'État pour assurer la sécurité et la stabilité et pouvoir poursuivre ses affaires. La demande du peuple renvoie plutôt à des politiques publiques en termes d'éducation, de santé, d'agriculture, etc.

Un État historiquement faible

Cet État haïtien dont on dit tant de mal... Il serait corrompu, faible, non représentatif... Et c'est vrai. Cependant, il n'y a là ni hasard ni fatalité. C'est le résultat d'une histoire, de luttes et de choix politiques auxquels la communauté internationale a largement participé, quand elle ne les a pas imposés.

La dictature duvaliériste, soutenue entre autres par les États-Unis, renforça la désinstitutionnalisation de toutes les structures étatiques, en faisant, pendant



29 ans, de l'État sa chose, et de l'espace public une affaire privée. Le formidable soulèvement populaire qui renversa Duvalier déboucha sur la mise en place de la Constitution de 1987. Quatre ans plus tard, grâce à un taux élevé de participation, Aristide fut élu avec plus de 67 % des voix. Malheureusement, il fut évincé du pouvoir après seulement quelques mois. Le coup d'État de 1991, l'embargo et la dictature suivirent. Les politiques néolibérales de déstructuration des pouvoirs publics, l'endettement, les interventions militaires étrangères, la mise en place d'une force armée des Nations-Unies... ont participé à ce détricotage institutionnel de l'État.

Convenons-en, il n'y a pas d'État à Haïti, mais un club privé d'affaires aux mains de quelques politiques véreux, qui gèrent le pays comme leur portefeuille d'actions. La communauté internationale et les journalistes se plaisent d'ailleurs à le rappeler, alors qu'il n'est pas possible de présenter l'État haïtien et la communauté internationale comme deux instances

4. RAINHORN Jean-Daniel, « Haïti : la reconstruction passe par une refondation », dans *Le Monde*, 11 janvier 2012. www.lemonde.fr/idees/article/2012/01/11/deux-ans-apres-refonder-haiti_1628305_3232.html



indépendantes et externes. Ainsi, ce qui fait office d'État à Haïti, à l'heure de la mondialisation, est le résultat de rapports de domination et de dépendance aux niveaux national et international.

La question de l'autonomie de l'État

Dans une telle situation d'asymétrie et de dépendance où opèrent une myriade d'ONG, avec chacune son propre programme et des moyens bien plus importants que les ministères nationaux, la question se pose plutôt de savoir quelle est l'autonomie de l'État haïtien par rapport à toutes ces méga-ONG ? Ce sont autant d'États dans l'État, mettant en place autant de politiques de la santé, de l'éducation, de l'agriculture, etc. qu'il y a de programmes, et faisant de l'État haïtien un simple sous-traitant. On cherche à circonscrire, à restreindre les pouvoirs de l'État, mais dans le même temps on lui reproche son manque de volonté, de responsabilité et de moyens. Il faut aussi rappeler qu'aucune ONG n'a été élue ni n'a reçu de mandat du peuple haïtien.

Reconstruire l'État haïtien ?

La difficulté en Haïti est que la faiblesse de l'État est instrumentalisée. La classe politique, le gouvernement, la communauté internationale... s'accommodent de cette situation.

Seules les organisations sociales et progressistes du pays ont pu émettre une analyse de la faiblesse étatique et de sa responsabilité dans l'ampleur de la catastrophe, mais aussi dessiner une issue possible. Quinze jours seulement après le tremblement de terre, une lettre signée par deux plateformes regroupant une quinzaine d'organisations était envoyée à tous leurs partenaires. Elles écrivaient : « L'ampleur du désastre est sans aucun doute liée à la nature de l'État dans notre pays, un héritage historique colonial et néocolonial et la mise en place des politiques néolibérales au cours des trois dernières décennies »⁵ Elles rappelaient également qu'elles étaient engagées depuis des années dans un travail de reconstruction et de refondation du pays. Enfin, ces organisations sociales mettaient en évidence l'enjeu de la reconstruction, en appelant, non pas à un renforcement d'un État, qui n'a jamais existé que sous une forme coloniale, mais à une « réinvention de l'État ».

Un bilan « globalement positif » ?

Qu'avez-vous fait de notre argent ?

Passés l'emballement médiatico-humanitaire, l'émotion, les dons, Haïti s'éloigne pour ne revenir à notre souvenir qu'au rythme des anniversaires du séisme. L'occasion de faire des comptes. Le 31 mars 2010, 60 pays s'étaient rassemblés à New York, lors de la conférence internationale « Vers un nouveau futur pour Haïti ». Et, pour ce faire, annonçaient réunir une somme de 10 milliards de dollars. Alors, qu'a-t-on fait avec tout ça ?

5. Lettre des organisations et plateforme haïtiennes, « Haïti : quelles perspectives après la catastrophe ? », 27 janvier 2010. <http://cadtm.org/Haiti-queelles-perspectives-apres/>

Sur cette somme prévue, 6,5 milliards devaient être décaissés en 2010 et 2011. Mais ce montant inclut à peu près 1 milliard d'allègement de la dette. Au 30 juin 2012, les bailleurs avaient déboursé 2,48 milliards, soit moins de la moitié de la somme annoncée⁶. En avril 2011, La Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti, présidée par Bill Clinton, qui devait canaliser les fonds promis par 55 bailleurs bilatéraux à New York faisait le bilan : sur les 4,6 milliard, seuls 37,2 % avaient été déboursés, et 1,58 milliard était en cours d'allocation⁷.

Intéressons-nous à l'aide des différents pays : lors de sa visite de quelques heures à Haïti, le 17 février 2010, Nicolas Sarkozy promettait une aide financière de la France à hauteur de 326 millions d'euros. Mais de cette somme, 40 millions avaient déjà été budgétés en 2010 et 2011, et 56 millions représentaient la part française de la dette d'Haïti annulée.

En 2010, Les États-Unis ont déboursé 1,2 milliard de dollars pour Haïti. Mais dans cette somme figurent les 500 millions nécessaires à couvrir les frais de l'intervention militaire américaine à Haïti, suite au séisme...

Il y a un donc un écart entre les sommes annoncées et les sommes réellement disponibles. Alors que le grand public en est resté aux 10 milliards de dollars de l'annonce faite à New York, sur place, ces sommes ont fondu comme neige au soleil.

De janvier 2010 à avril 2011, le gouvernement états-unien a signé 1 490 contrats pour un montant total de 194 millions de dollars en vue de la reconstruction. De tous ces contrats, seuls 23 ont bénéficié à des sociétés haïtiennes, pour un montant de 4,8 millions de dollars (soit 2,5 % de la somme totale)⁸.

6. OCHA, Appel global Haïti : Revue à mi-parcours 2012, page 23.

7. GRÜNEWALD François, « L'aide humanitaire : quel bilan deux ans après le séisme ? », dans RAINHORN Jean-Daniel, *Haïti, réinventer l'avenir*, 2012, Paris, Maison des sciences de l'homme, page 175.

8. Center for Economic Policy and Research (CEPR) : « Haïti companies still sidelined from Reconstruction Contracts », 19 avril 2011.

Malheureusement, la reconstruction est aussi un immense marché, où chaque pays essaye de positionner des propres entreprises.

Est-ce cynique de dire que le séisme haïtien est une bonne affaire pour les entreprises de construction américaine par exemple ?

Et puis, il y a aussi le mode de fonctionnement normal de l'humanitaire, dont les salaires importants des cadres, experts, directeurs absorbent aussi une part non négligeable des sommes « pour » Haïti. D'où la colère et le retournement de la question par les organisations sociales haïtiennes : qui aide qui ?

Quel bilan ? Quelle référence ?

Un projet au départ : « reconstruire en mieux ». Analysons quelques données.

En ce qui concerne le problème des personnes vivant dans les camps, en fonction de la dernière évaluation de l'Office de coordination de l'humanitaire (OCHA) à Haïti, en juin 2012, 390 276 personnes résidaient encore dans 575 camps de déplacés. Cela représente une baisse d'environ 29 % depuis septembre 2011⁹. En un peu moins d'un an, autour de 150 000 personnes sont sorties des camps et ne sont donc plus considérées comme déplacées ou réfugiées. C'est un résultat non négligeable. Seulement, l'OCHA attribue la diminution des personnes dans les camps à l'accélération des programmes de retour et de relocalisation... mais aussi aux expulsions qui ont touché près de 66 566 personnes. La reconstruction a provoqué une spéculation sur les terrains à Port-au-Prince et les propriétaires supposés ou réels s'impatientaient de récupérer leurs propriétés afin de bénéficier du marché foncier. Selon le même rapport, en 2013, 81 982 déplacés étaient sous menace d'expulsion.

9. Tous les chiffres qui suivent proviennent du rapport : OCHA, Appel global Haïti : Revue à mi-parcours 2012.



Une école sur trois dans les zones affectées par le tremblement de terre est constituée de structures temporaires, qui n'ont pas été remplacées ou modifiées en raison du manque de financement.

Après une catastrophe, il y a un temps de transition, mais quelle est-elle, cette transition ? Pour combien de temps ? D'où et vers quoi transite-t-on ? De l'urgence au temporaire, de la catastrophe à la misère ? Du bidonville au camp avec retour au bidonville ? Comment exactement prévoit-on la transition d'un logement subventionné à une location pour une famille sans revenu, la transition d'un centre de santé pris en charge par une ONG avec son infrastructure, ses 4x4, ses médecins et ses médicaments à un centre de santé public sans moyen ? **L'humanitaire est une machine à répondre à côté.** On nous parle d'adoption

d'enfants haïtiens, de la quantité de gravats enlevée, du nombre d'abris temporaires construits, du nombre de personnes opérées... Alors qu'il faudrait nous parler de programmes sociaux, de réforme agraire, de plans de relogement, de réinvestissements dans l'éducation, la santé et l'environnement. Enlever les décombres, mais pour reconstruire quoi à la place ? Un hôtel 4 étoiles, un hôpital (privé ou public ?), des logements sociaux ? Les Haïtiens sont-ils moins vulnérables maintenant ? Ont-ils accès à l'eau, aux médicaments, aux écoles publiques ? Nous ne le saurons pas.

Ces questions sont aussi le résultat du mode fonctionnement des ONG d'urgence. Mises sous pression, obligées de montrer rapidement des résultats, de prouver leur efficacité.

Plaidoyer minimaliste pour une révolution

L'humanitaire n'est pas qu'un produit d'exportation ; partout se généralise sa lecture et son traitement des pauvres, chômeurs, sans-papiers, « inadaptés » de toutes sortes, qui sont autant de corps, de victimes, de populations, à gérer et entretenir, et non plus les acteurs d'un système injuste.

Est-ce à dire que tout est perdu, que plus rien n'est possible ? Non. Nous n'avons pas à choisir entre l'aide humanitaire telle qu'elle est et ne rien faire.

De passage en Belgique à l'occasion du deuxième anniversaire du séisme, Marie-Carmel Fils-Aimé, de l'organisation haïtienne Institut culturel Karl Levêque (ICKL), appelait à une solidarité internationale, qui adopte une division souple du travail. « *Occupez-vous de contrôler et de changer les politiques de vos États et de l'Union européenne, qui nous appauvrissent et nous enfoncent dans la dépendance ; nous nous occupons de notre État, qu'il faut transformer de fond en comble. Ne vous substituez pas à nous. Ne nous « sauvez » pas. Mais travaillons de concert à nous appuyer et nous renforcer, pour faire de l'aide internationale une politique cohérente et efficace de soutien et de solidarité.* » Se dessinent ici les contours d'une coopération Sud-Nord efficace.

Il faut tout d'abord repenser le débat, **repolitiser les questions et décoloniser le regard**. Cela suppose de réfléchir aux causes et aux effets, de parler en termes de choix et de projets de société, de droits et d'égalité. Il s'agit de se défaire d'une série d'images faussées des problèmes et des solutions. D'où la **nécessité d'un travail d'information, d'éducation et de formation**. Et de pression afin de rappeler que les « droits » des donateurs et secouristes n'effacent pas les droits des peuples que nous sommes censés aider. Il faut interroger les manières dont participent les ONG, les mécanismes mis en place pour faciliter l'engagement des organisations locales, créer des alliances, lier les actions à la question de la politique de l'éducation, aux programmes nationaux de santé, à l'accès aux services sociaux de base. S'extraire de l'incohérence d'une « aide » qui gère, de plus en plus mal, les dégâts causés et reproduits par la dette, les accords commerciaux et les plans internationaux de financement. Il faut casser « nos » politiques, qui condamnent le pays à la dépendance et à la vulnérabilité. C'est enfin partir des organisations haïtiennes — de leurs savoirs, expériences et luttes —, de leurs revendications et des espaces, nationaux et internationaux, auxquels elles participent¹⁰.

10. Il existe nombre de plateformes haïtiennes et internationales d'échanges, de coordination, qui méritent d'être soutenues et sur lesquelles s'appuyer, en renforçant leur travail de formation et de pression politique. À Haïti, citons le mouvement des femmes, le mouvement paysan Tèt Kolé (membre du réseau international Via Campesina), les plateformes POHDH, PAPDA, l'Université populaire d'été, etc. De même, en Europe : en France (Collectif Haïti de France), en Suisse (Plate-forme Haïti de Suisse), en Belgique (Plate-forme Haïti.be et Vlaams Haïti Overleg), en Grande-Bretagne (Haïti Support Group). Et, au niveau européen, la Coordination Europe-Haïti (Co-EH) qui mène un travail de plaidoyer pour défendre la Souveraineté alimentaire de Haïti.





Rejoins-nous sur la page
d'Entraide et Fraternité



ENTRAIDE &
FRATERNITE

Avec le soutien de
LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT **.be**

Pour que la Terre tourne plus **JUSTE !**

Entraide et Fraternité

32 rue du Gouvernement Provisoire
1000 Bruxelles
02 227 66 80 | entraide@entraide.be
www.entraide.be

Conception, rédaction et relecture

Maxime Caudron

Mise en page Média Animation asbl

Photos Shutterstock.com, Entraide et Fraternité

Éditeur responsable

A. Simonazzi – 32 rue du Gouvernement Provisoire – 1000 Bruxelles